



Mairie de Pévy

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 10 Septembre 2024

Annulation de la délibération portant sur l'organisation du temps de travail (1607 heures)

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, décide d'annuler la délibération N° DE2024-07 du 18/06/2024 portant sur l'organisation du temps de travail à raison des 1607 heures.

Le 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h00 rassemblement et dépôt de gerbe au monument. L'inauguration de la stèle à la mémoire au neuf fusillés aura lieu l'après-midi à 15h30.

Prêt

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide pour le financement des travaux de l'église, de recourir à un emprunt de 100 000 € à la Banque Postale et pour une durée de 10 ans.

La réunion du PLU

La réunion du PLU a été annulée puis reportée au mardi 22 octobre 2024 à 14h30.

Transport à la demande TAD

La CUGR a installé un panneau d'information de transport à la Demande à l'arrêt de bus.

Questions diverses :

Installation d'une stèle en hommage rendu pour les neuf condamnés fusillés à Pévy.
Nous avons reçu l'autorisation de la DRAC pour les travaux de l'église.